

## **Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 4 Septembre 2012**

1°) Il est donné lecture du compte rendu de la réunion du 19 Juin 2012 et celui de la réunion extraordinaire du 10 Juillet 2012 qui sont adoptés à l'unanimité.

### **2°) Modification du Budget :**

M. DAMIEN informe le Conseil de quelques modifications par rapport au BP 2012.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la modification de budget suivante : recettes de fonctionnement plus 10 141 € et dépenses d'investissement plus 10.141€

### **3°) Tarif de la garderie scolaire année 2012/2013 :**

M. le Maire propose de ne pas augmenter le tarif de la garderie péri scolaire qui était de 1,50 € pour l'année 2011/2012.

Le Conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à cette proposition.

### **4°) Fonds de concours en fonctionnement par La CRÉA**

M. HURÉ expose que la CRÉA accorde aux petites communes de moins de 4.500 habitants, une aide en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de demander un fonds de concours en section de fonctionnement à la CREA à hauteur de 19.776 € en vue de participer au financement de l'entretien des bâtiments communaux.
- Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

### **5°) Emprunt**

M. DAMIEN a contacté plusieurs organismes de prêts et la Caisse d'Epargne a proposé le taux le plus intéressant. Le contrat de prêt prévoit un emprunt de 170.000 € remboursables en douze annuités de 17.971,57 € à taux fixe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide les conditions particulières du contrat de prêt et autorise M. le Maire à signer ce contrat.

### **6°) Ludisports**

M. le Maire rappelle la mise en place par le Département de Seine-Maritime du dispositif Ludisports 76 qui s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés à l'école élémentaire, pour la découverte des activités physiques et sportives sur le temps périscolaire.

La CREA a pris en charge temporairement la coordination de Ludisports pour les communes qui participent au dispositif. Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques, la CREA a décidé de transférer aux communes concernées le dispositif à la rentrée 2012.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- souhaite participer à l'opération Ludisports 76 pour l'année scolaire 2012-2013,
- approuve la convention de partenariat et la convention de mise à disposition du matériel sportif à intervenir avec le Département,
- fixe le montant de la participation demandée aux familles à 15 € par inscription et pour cette année scolaire, et
- mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Les activités envisagées pour l'année 2012/2013 sont la gymnastique, jeux d'opposition et jeux d'adresse.

## **7°) Transports scolaires vers les lycées de Barentin**

Pour l'année scolaire 2012/2013, le coût du Transport scolaire est de 130 € par élève comme l'an passé. Le syndicat du Transport scolaire ne prend rien en charge. M. le Maire propose que la commune participe pour la moitié soit 65 € par élève.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition. Certaines communes ne prennent rien en charge. Pour information, un élève coûte 1.000 € au Département chaque année.

## **8°) Convention pour l'utilisation de la piscine de Malaunay**

Une convention d'utilisation de la piscine de Malaunay pour l'année 2012/2013 est parvenue en Mairie. Le coût de la séance passe de 144,40€ à 147,50 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord et donne délégation à M. le Maire pour signer la convention.

## **9°) Questions diverses**

- Suite à l'enquête publique concernant l'exploitation de carrières à Bardouville, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec la recommandation de s'assurer que l'exploitation de cette carrière n'aggravera pas le risque de pollution de la nappe pendant les travaux et pendant le réaménagement du site.
- Il est donné lecture du compte rendu du dernier Conseil Municipal des Enfants. Deux jeunes ont quitté la commune. Il est proposé de les remplacer par les deux suivants qui ont remporté le plus de voix lors de l'élection.
- Une enquête publique sur la révision de la Charte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine se déroulera du 24 Septembre au 24 octobre. (dossier en Mairie).
- Collège de Duclair : Les travaux de construction du nouveau collège de Duclair vont démarrer en Novembre 2012, ils dureront 26 mois.
- Les résultats au Brevet des Collèges se sont améliorés. En effet les collégiens ont été reçus à près de 90% à cet examen.
- Le Syndicat du Collège de Duclair prend en charge la totalité du coût du transport pour l'année 2012/2013 cette année encore.
- Les travaux de voirie débuteront en Octobre Rue de Bethléem et en Novembre sur les RD 67 et RD 86. M. le Maire organisera des réunions avec les habitants concernés.
- Le site internet de la commune doit être ouvert avec MOZILLA Firefox pour fonctionner correctement.
- M. SANNIER a été contacté par « La Seine en Partage » qui propose de renouveler l'opération « Berges saines » en 2013. Accord lui est donné pour répondre positivement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Vu par Nous, Bruno HURÉ, Maire d'Hénouville, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément à l'article 56 de la loi du 5 Août 1984.

